

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04/03/2025

Date de convocation : 27 février 2025

Date d'affichage : 27 février 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal LEFEVRE, Maire.

Etaient présents : Mme Aline BOCQUET, M. Cédric DA SILVA, M. Jacques DE COCK, Mme Maryse DELIGNY, M. Joël JOUGLET, M. Pascal LEFEVRE, Mme Marie-Laure PICARD, M. Yannick ROUSEAU, Mme Véronique ROUX, formant la majorité en exercice.

Absents excusés : Mme Elisabeth DE FARIA qui a donné pouvoir à M. ROUSEAU Yannick, Mme Sylvie DENIZOT qui a donné pouvoir à Mme DELIGNY Maryse, M. Jean-Claude LESAGE qui a donné pouvoir à M. LEFEVRE Pascal, Mme Mélina PEIXOTO qui a donné pouvoir à M. DA SILVA Cédric, Mme Laurence THOMA qui a donné pouvoir à Mme PICARD Marie-Laure, M. Sébastien BARONICK.

Secrétaire : Mme Marie-Laure PICARD.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h10.

DELIBERATION 2025-01 : ADOPTION PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

Il demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques particulières sur le compte-rendu de la dernière séance de Conseil Municipal du 18 novembre 2024 qui a été adressé à l'ensemble des conseillers.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024 joint en annexe.

**DELIBERATION 2025-02 : ADOPTION PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE
DU 30 DECEMBRE 2024**

M. le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques particulières sur le compte-rendu de la dernière séance de Conseil Municipal du 30 décembre 2024 qui a été adressé à l'ensemble des conseillers.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du 30 décembre 2024 joint en annexe.

**DELIBERATION 2025-03 : REMBOURSEMENT DES ACHATS PAR MME BOCQUET
ALINE**

Mme Aline BOCQUET a effectué les achats suivants pour le compte de la Mairie :

Amazon facture du 09/02/2025 (drapeaux 14 juillet)	47.96€
---	--------

**Le Conseil Municipal,
Et après en avoir délibéré, avec 8 voix pour et 1 abstention (Mme BOCQUET
Aline)**

DECIDE de rembourser les achats avancés par Mme Aline BOCQUET pour un montant de 47.96€.

D'IMPUTER cette dépense à l'article 623.

**DELIBERATION 2025-04 : REMBOURSEMENT DES ACHATS PAR MME DELIGNY
MARYSE**

Mme Maryse DELIGNY a effectué les achats suivants pour le compte de la Mairie :

Redcare pharmacie facture du 11/11/2024	66.96€
---	--------

(Ricqlès)
ManoMano facture du 05/11/2024
(guirlande) 28.29€

Le Conseil Municipal,
Et après en avoir délibéré, avec 8 voix pour et 1 abstention (Mme DELIGNY Maryse)

DECIDE de rembourser les achats avancés par Mme Maryse DELIGNY pour un montant de 95.25€.

D'IMPUTER cette dépense à l'article 623.

DELIBERATION 2025-05 : REMBOURSEMENT DES ACHATS PAR MME PICARD MARIE-LAURE

Mme Marie-Laure PICARD a effectué les achats suivants pour le compte de la Mairie:

Action ticket du 14/11/2024 (piles+fils+pots)	62.58€
Action ticket du 15/11/2024 (figurines)	5.97€
Action ticket du 15/11/2024 (figurines)	13.93€

Le Conseil Municipal,
Et après en avoir délibéré, avec 8 voix pour et 1 abstention (Mme PICARD Marie-Laure)

DECIDE de rembourser les achats avancés par Mme Marie-Laure PICARD pour un montant de 82.48€

D'IMPUTER cette dépense à l'article 623.

DELIBERATION 2025-06 : CONVENTION POUR LA CREATION DE SERVICES COMMUNS ENTRE LA CC2V ET LA COMMUNE DE PIMPRESZ

Au vu de l'absence prolongée de l'agent en charge des archives, M. le Maire propose la mise en place de la convention de mise à disposition de l'archiviste de la CC2V. Le coût de cette prestation est d'environ 59€ par demi-journée.

**Le Conseil Municipal,
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

AUTORISE M. le Maire à signer la convention pour la création de services communs entre la CC2V et la commune de PIMPRESZ jointe en annexe.

DELIBERATION 2025-07 : REVISION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DU PERISCOLAIRE

**Le Conseil Municipal,
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE d'appliquer les tarifs suivants à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025 et jusqu'à nouvelle modification des tarifs.

Restauration scolaire :

- 5,10€ pour un enfant
- 4,40€ pour le ou les enfants suivants déjeunant le même jour
- 8,00€ pour un repas non réservé dans les délais
- 5,10€ pour les agents communaux et les professeurs
- La gratuité pour l'ATSEM

Périscolaire :

- 4,00€ la demi-journée (matin ou soir)
- 5,10€ la journée (matin et soir)
- 3,80€ de majoration de 0 à 15 minutes de retard
- 15,00€ de majoration au-delà de 15 minutes de retard

QUESTIONS DIVERSES

- La date du barbecue annuel élus/personnel est fixée au 25 mai 2025
- Pour le 14 juin, devis de la Table du boucher accepté pour le samedi de la fête
- Pour le 14 juillet devis de la Table du boucher accepté pour 6,10€ par personne
- Pour le Noël des enfants le devis DE2024/0100 du 18/02/2025 a été retenue (à réactualiser avec 1 popcorn par enfant)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance
Marie-Laure PICARD



Le Maire,
Pascal LEFEVRE



PROCES-VERBAL SEANCE DU 04 MARS 2025

Délibérations :

2025-01 ADOPTION PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

2025-02 ADOPTION PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

2025-03 REMBOURSEMENT DES ACHATS PAR MME BOCQUET ALINE

2025-04 REMBOURSEMENT DES ACHATS PAR MME DELIGNY MARYSE

2025-05 REMBOURSEMENT DES ACHATS PAR MME PICARD MARIE-LAURE

2025-06 CONVENTION POUR LA CREATION DE SERVICES COMMUNS ENTRE LA CC2V ET LA COMMUNE DE PIMPRESZ

2025-07 REVISION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DU PERISCOLAIRE

Signatures :

M. BARONICK Sébastien	EXCUSE	M. LEFEVRE Pascal	
Mme BOCQUET Aline		M. Jean-Claude LESAGE	Pouvoir à M. LEFEVRE
M. DA SILVA Cédric		Mme Mélina PEIXOTO	Pouvoir à M. DA SILVA
M. DE COCK Jacques		Mme Marie-Laure PICARD	
Mme DE FARIA Elisabeth	Pouvoir à M. ROUSEAU	M. Yannick ROUSEAU	
Mme DELIGNY Maryse		Mme Véronique ROUX	
Mme DENIZOT Sylvie	Pouvoir à Mme DELIGNY	Mme Laurence THOMA	Pouvoir à Mme PICARD
M. JOUGLET Joël			